

Doc. 11197
8 March 2007

Les ressources agricoles en tant qu'énergie renouvelable

Proposition de résolution
présentée par M. Evans et plusieurs de ses collègues

La présente proposition n'a pas été examinée par l'Assemblée et n'engage que ses signataires

L'Assemblée rappelle que l'utilisation des combustibles fossiles (pétrole, charbon et gaz) contribue d'une manière déterminante au réchauffement de la planète et aux changements climatiques, dont les effets deviennent de plus en plus évidents et préoccupants.

L'Assemblée considère que, parmi les sources d'énergie alternatives aux énergies fossiles, les énergies renouvelables méritent encore plus d'attention car, bien qu'en développement rapide dans certains pays européens, leur potentiel reste largement sous-exploité à l'échelle continentale. Par ailleurs, pour des raisons géographiques, tous les Etats n'ont pas accès à des ressources telles que le solaire ou l'éolien alors que l'agriculture peut être une ressource disponible pour tous.

Parmi les énergies renouvelables, la biomasse représente un cas particulier. L'agriculture, dans son nouveau rôle multifonctionnel, peut aussi produire des ressources énergétiques à moindre coût. Autant l'Europe est très dépendante de l'étranger en matière énergétique, autant elle dispose d'un secteur agricole développé qui pourrait être mis à contribution pour réduire sa dépendance énergétique en fournissant de la biomasse et des biocombustibles.

Les biocombustibles sont de nombreux types, allant du bois de chauffage jusqu'aux combustibles modernes obtenus à partir de cultures végétales telles que les céréales, les huiles végétales, les pommes de terre, la betterave, etc. Même certains résidus agricoles, comme les déchets d'origine végétale ou animale, peuvent être transformés en biocombustibles, biocarburants (bioéthanol, biodiesel) ou biogaz.

L'utilisation à grande échelle de l'énergie de la biomasse pourrait aussi ouvrir de nouveaux horizons pour le développement rural. En effet, développer des cultures de biomasse mènerait au développement d'un nouveau secteur économique, à la création de nouvelles infrastructures rurales spécifiques, à la création d'emplois dans les régions rurales et pourrait contribuer aussi à la mise en culture de terres dégradées ou abandonnées. A titre d'exemple, 30 000 hectares de culture pourraient produire 100 000 tonnes équivalent pétrole.

Les technologies d'aujourd'hui rendent possible l'utilisation des biocombustibles et des biocarburants. La principale contrainte affectant leur emploi généralisé est le prix. En effet, le prix des combustibles fossiles ne reflète pas la réalité (car il ne tient pas compte des dommages causés à l'environnement), ce qui nuit au développement des énergies renouvelables, dont la biomasse.

L'Assemblée recommande aux Etats membres du Conseil de l'Europe d'augmenter leurs efforts en vue d'assurer le soutien nécessaire au développement de l'utilisation de la biomasse et notamment des biocombustibles en tant que source d'énergie renouvelable, plus respectueuse de l'environnement.

Signé (voir au verso) :

*Signé*¹:

EVANS Nigel, Royaume-Uni, GDE
COŞKUNOĞLU Osman, Turquie, SOC
DORIĆ Miljenko, Croatie, ADLE
DUPRAZ John, Suisse, ADLE
ETHERINGTON Bill, Royaume-Uni, SOC
HUSS Jean, Luxembourg, SOC
LENGAGNE, Guy, France, SOC
de MELO, Maria Manuela, Portugal, SOC
PADILLA, Julio, Espagne, PPE/DC
PLATVOET, Leo, Pays-Bas, GUE
de PUIG, Lluís Maria, Espagne, SOC
SCHMIED, Walter, Suisse, ADLE
TXUEKA ISASTI, Iñaki, Espagne, ADLE
VIS, Rudi, Royaume-Uni, SOC

¹ SOC: Groupe socialiste
PPE/DC: Groupe du Parti populaire européen
ADLE: Alliance des démocrates et des libéraux pour l'Europe
GDE: Groupe des démocrates européens
GUE: Groupe pour la gauche unitaire européenne
NI: non inscrit dans un groupe